

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE E

SESSION 2019

I – Présentation du concours	. 1
II – Profils des inscriptions	. 1
III – Les affectations – Profils des intégrés	. 2
IV – Conclusion	. 2

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2018 du concours A ENV. Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

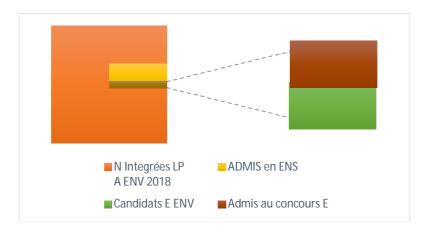
Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 6 places au total à raison de 3 chacune.

II. Profils des inscriptions

Les 4 candidats inscrits au concours voie E session 2019 sont âgées de 21 ans, les rangs d'admission du concours A ENV est : **de 11 pour le premier à 119 pour le dernier**. Dans le tableau suivant est présenté, le nombre de candidats inscrits au concours voie E session 2019, par ENS de provenance, ce qui permet d'appréhender l'évolution du concours depuis 2016.

	2019	2018	2017	2016
ENS DE PARIS-SACLAY	2	1	1	2
ENS DE LYON	2	4	3	4
DEMISSIONS	0	0	1	0
TOTAL	4	5	3	6

Le graphique suivant relève que sur les 454 candidats admis en liste principale au concours A ENV de la session 2018, il y avait 25 candidats potentiels au concours E, admis dans l'une des deux ENS concernées par le concours.



4 se sont inscrits au concours voie E session 2019. Cette session a connu 100% de réussite.

III. Les affectations - Nombre d'intégrés par école

	2019	2018	2017	2016
ENV ALFORT	2	2	0	3
VETAGRO SUP LYON	2	3	2	3
DEMISSIONS	0	0	1	0
TOTAL	4	5	2	6

IV. Conclusion

Le concours commun de la voie E n'a pas posé de difficulté particulière. Le taux de remplissage est inférieur à celui de l'année 2018, mais supérieur à celui de 2017, compte-tenu du nombre de candidatures.

Le service des concours tient à remercier l'ensemble de l'équipe d'examinateurs qui a contribué au bon déroulement du concours, souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu'une pleine réussite aux futurs candidats au concours voie E en 2019.

À Paris, le 10 Octobre 2019

Sophie BALADI Cheffe du service des concours Agronomiques et Vétérinaires